

# SOYEZ ACTEUR DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

## DEVENEZ IDSR

La Coordination Sécurité Routière **RECRUTE** des

## INTERVENANTS DÉPARTEMENTAUX

# IDSR ?

**Intervenants Départementaux de Sécurité Routière** : personnes volontaires et bénévoles qui souhaitent s'engager au bénéfice de la sécurité routière dans le cadre du programme d'Etat "**Agir**".

## Le profil recherché ?

L'IDSR peut être salarié(e), étudiant(e), retraité(e), fonctionnaire de l'Etat ou des collectivités territoriales ou encore membre d'une association.

Devenir IDSR c'est avant tout un acte d'**Engagement Citoyen** !

# MISSIONS ?

Sous l'égide de la préfecture, les IDSR ont pour **mission** de :

- **Réaliser** des actions de prévention ciblant les enjeux spécifiques du département, les jeunes conducteurs, le risque routier professionnel, les seniors.
- **Promouvoir** la politique locale de sécurité routière, ses ressources et ses acteurs.
- **Contribuer** au développement, à l'animation et à la gestion du programme "**Agir**"

A ce titre, ils participent à de **nombreux évènements, modules ou ateliers organisés dans le département.**

Ils **interviennent** dans les établissements scolaires, les centres de formations, les entreprises, les associations et les collectivités territoriales.

## CONTACTEZ NOUS :

[pref-securite-routiere@tarn-et-garonne.gouv.fr](mailto:pref-securite-routiere@tarn-et-garonne.gouv.fr)